



MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil de la Municipalité de Palmarolle a reçu la demande de dérogation mineure suivante :

- Une demande de dérogation relative à l'immeuble situé au 223, 1^{re} Rue Est, à Palmarolle visant la marge de recul avant et la marge de recul latérale non conforme ainsi que le réservoir d'huile dans la cour latérale donnant sur une rue. L'effet de cette dérogation, si elle est accordée, sera d'autoriser le maintien du bâtiment principal ainsi que le réservoir d'huile à leurs emplacements actuels.

Le conseil municipal statuera sur ces demandes lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 4 octobre 2021 au centre municipal située au 124, rue Principale, à Palmarolle. Toute personne intéressée à cette demande peut se faire entendre par le conseil lors de cette séance.

DONNÉ À PALMAROLLE CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021

VÉRONIQUE HINCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE, SOUSSIGNÉE VÉRONIQUE HINCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À AUTHIER, CERTIFIÉE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL, LE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021.

VÉRONIQUE HINCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE